



Dans le Gard, la poubelle de trop

La petite commune de Salindres abrite à elle seule deux usines chimiques et une énorme décharge industrielle. Alors, depuis que le maire a accepté d'accueillir en plus un centre de traitement des déchets, des habitants se mobilisent, dénonçant la négligence des autorités. Antoine Pateffoz. Photos Patrick Gherdoussi pour le Monde 2

De banal clocher il ne saurait être question car au premier plan s'étale, à un jet de pierre de la commune, de l'autre côté de la rivière, un site chimique vieux de 150 ans, où se dressent deux usines classées Seveso 2 (risque élevé) et Seveso 1 - Rhodia et Axens -, flanquées d'une immense décharge de 11 millions de tonnes accumulées au fil du temps. Tous les ingréd-

ients, tous les acteurs étaient pourtant réunis : un maire communiste hâbleur et provocateur, une association tenace et procédurière, un projet d'unité de traitement des déchets, des directeurs d'usine conscients de leur poids économique, des habitants partagés entre crainte et indifférence, des ouvriers hésitant à critiquer leurs employeurs.

Salindres, 3 000 habitants, à une dizaine de kilomètres d'Alès (Gard), est le berceau

mondial de la production d'aluminium. La ville s'est développée par et pour l'industrie, depuis 1855. A Salindres, on parle surtout de « l'usine » (désignant ainsi les deux entreprises chimiques), mais la commune compte également de nombreuses autres ICPE, installations dont l'exploitation présente des risques pour l'environnement (lire l'encadré).

Alors lorsque le maire, Daniel Verdelhan, a accepté d'accueillir l'unité de tri-



35 mètres de hauteur... A Salindres, berceau historique de l'aluminium, 11 millions de tonnes de déchets industriels se sont accumulés depuis 1855.

compostage des déchets du Grand Alès (la communauté d'agglomération), l'Association de défense des intérêts salindrois et limitrophes (Adisl) a décidé de tout mettre en œuvre pour faire capoter le projet. Les dirigeants de l'association, militants Verts, ont porté la bataille au plan politique, en faisant élire une opposante lors des dernières municipales (sur une liste indépendante).

Le conflit porte surtout sur la pollution : le terrain où doit être érigée l'unité de tri a été vendu au Grand Alès par Rhodia et jouxte la décharge. L'Adisl dénonce une nuisance supplémentaire dans un secteur déjà très pollué, notamment par des produits chimiques. Le risque principal ici n'est pas d'être soufflé par une explosion comme à Toulouse, mais intoxiqué par des émanations.

Face à ces critiques, le maire répond par la provocation, ce qui provoque la fureur de l'Adisl. Pipe au bec, à l'heure du pastis, l'édile communiste rigole de sa dernière sortie, qu'il qualifie de « blague » : au *Canard enchaîné* (du 20 mai 2009), il a déclaré « on est pire qu'AZF » et autres « on est mort en trente secondes » en cas de « rupture d'une canalisation ». Le directeur de Rhodia

a peu goûté la plaisanterie et l'a fait savoir par presse interposée, dans le *Midi libre*.

En tout cas, le maire s'amuse, même si l'Adisl le fait parfois sortir de ses gonds : « Ce centre de stockage, ça fait cent ans qu'il n'emmerde personne, il n'a jamais bougé, il n'a jamais pollué. Ils râlent pour deux poissons morts tous les deux ans, ils veulent nous enlever les usines ! » Hervé Chareyre, le président de l'Adisl, s'en défend : « On ne demande pas l'arrêt de l'usine, mais de la transparence. Que les lois soient appliquées et qu'on arrête la concentration d'installations dangereuses. »

Fûts toxiques

Culminant à 35 mètres, la décharge, ancien bassin de décantation, est évaluée à 11 millions de tonnes de terre et de déchets. Elle appartient au groupe Rio Tinto Alcan (qui a absorbé Pechiney, ancien propriétaire des lieux), mais Rhodia en est l'exploitant. La décharge n'est plus utilisée depuis 1995, mais n'a fait l'objet d'aucune action de réhabilitation. Selon la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, la Drire Languedoc-Roussillon, c'est à l'exploitant d'assumer une éven-

tuelle dépollution. Sur le contenu de la décharge, c'est le flou le plus total. Les directeurs de Rhodia et Axens le soulignent à l'envi, la zone contient du « plâtre », mais admettent qu'il y a là également « le passif et l'héritage de 150 ans d'histoire » (production d'acide chlorhydrique, d'aluminium...). Les commissaires enquêteurs désignés dans le cadre de l'enquête publique pour étudier le projet d'unité de traitement des déchets ont visité le site le 3 avril. Laurent Claisse, manager qualité de Rhodia, leur a indiqué la présence de « boues rouges composées essentiellement d'alumine, de métaux lourds, de composés fluorés et de calcium. Des boues rouges que l'on essaie de revégétaliser pour éviter l'envol des poussières ».

La polémique porte également sur l'enfouissement supposé, par le passé, de fûts toxiques. La CGT Rhodia évoquait ainsi dans un tract de décembre 2008 « nos rejets, dissimulés tant bien que mal pendant des années par les précédents directeurs ». Interrogé, le syndicat refuse aujourd'hui de commenter, à l'instar de la direction. Henri Allard, secrétaire de l'Adisl, lui, accuse : « Selon des témoignages, pendant des années on a répandu tous les résidus de ►

► fabrication de l'usine sur la décharge, des camions y ont déversé des produits dont on ignore la teneur, des fûts toxiques ont été enfouis. Nous avons demandé aux industriels, à la Drire, des carottages, mais c'est l'omerta. » Il a également obtenu le témoignage d'un cadre de Rio Tinto (qui s'est rétracté depuis), affirmant que ces enfouissements lui avaient été confirmés. L'association a déposé une plainte contre X pour mise en

moins attention à l'environnement, explique-t-il. Aujourd'hui l'usine a fait beaucoup de progrès. » Selon lui, « la décharge contient beaucoup de produits fluorés et d'alumine ». « J'ai vidé des fûts dans la station d'épuration, poursuit-il. Une fois, on nous avait amenés sur les berges du bassin de décantation [l'actuelle décharge], il y avait des vieux bidons presque éventrés. On a pompé le contenu, et on l'a ensuite reversé dans les

eux » lorsqu'il y avait besoin d'un camion étanche pour transporter à la décharge des fûts d'un atelier où ils étaient engrangés. On les déchargeait, un camion versait de la terre, un bulldozer passait dessus. Les gars étaient protégés, avec des combinaisons. Nous ne devions pas sortir du camion pendant l'opération ». « A l'époque, conclut-il, tout partait au stock, au tas [la décharge]. »

Selon les directeurs Jean-Paul Boumonville (Axens) et Eric des Courières (Rhodia), à l'unisson de la Drire, il n'y aurait « aucune migration de la pollution » car « les boues rouges, très peu perméables en séchant, empêchent la transmission des polluants ». Mais les commissaires enquêteurs ont constaté « des suintements » et « des fuites ». Et, en juin 2007, des eaux noirâtres issues du sous-sol de la plate-forme chimique, semble-t-il, se sont déversées dans l'Avène.

Au sujet de la pollution de la commune – notamment à l'arsenic – que l'Adisl dénonce, le maire répond sur le ton de la blague : « Je suis allé fêter l'anniversaire de deux centenaires aujourd'hui, les fumées, à

« Dans les années 1950, en allant au collège, je laissais des traces de pas dans la poudre. C'était de l'alumine qui s'était déposée pendant la nuit » Gilbert Degl'Innocenti, ex-Salindrois

danger de la vie d'autrui. La Drire, sollicitée, s'est rendue sur la zone mais affirme ne pas avoir « les moyens de vérifier ce qui a été déposé depuis un siècle ».

Un ancien de l'usine Pechiney puis Rhône-Poulenc, devenue Axens, accepte de témoigner. Serge Gilles, 57 ans, actuellement en préretraite, a travaillé trentesix ans sur le site. « A l'époque on faisait

grands bassins de la station d'épuration. C'était dans les années 1980. » Il relève également qu'en « 2002, au moment des fortes pluies, tous les bassins de rétention de la station sont partis dans l'Arias [un affluent de l'Avène]. Heureusement que c'était dilué ». Un ancien employé d'une entreprise de transports raconte, lui, que dans les années 1970-1980 l'usine faisait appel à



Témoign. Serge Gilles (à gauche), ancien employé de l'usine, a été témoin, dans les années 1980, du transfert dans la station d'épuration du contenu de fûts abandonnés de la décharge (à droite, au fond). « A l'époque, on faisait moins attention à l'environnement », explique-t-il.



Pouvoirs. Face aux doutes, le maire communiste Daniel Verdelhan (à gauche), réagit par la provocation : « Les fumées, à Salindres, elles ne tuent pas, elles conservent. » Quant aux directeurs des usines chimiques Axens et Rhodia (à droite, au centre : Jean-Paul Boumonville et Eric des Courières), ils réfutent toute « migration de la pollution » depuis la décharge dans les cours d'eau locaux.

Salindres, elles ne tuent pas, elles conservent » ou « l'arsenic, c'est dangereux si ça pollue une nappe phréatique ; et encore, ça ne se dissout pas dans l'eau, il faut manger la terre ». Après les bons mots, il reprend à son compte la thèse d'une présence naturelle d'arsenic sur le site prévu pour l'unité de traitement des déchets. C'est à cette conclusion qu'est arrivé le laboratoire URS pour Rhodia, contrairement à Arcadis pour Sita Sud (l'exploitant, filiale de Suez) et à un géologue du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) pour l'Adisl qui, eux, estiment que les taux relevés dans les sols proviennent de l'activité humaine. Les analyses d'Arcadis ont également mis en évidence des teneurs en plomb et en zinc dépassant le taux naturel, et la présence de fluorures.

« Rejets supérieurs aux normes »

Reste que pour la Drire, la pollution, qu'elle soit d'origine humaine ou naturelle, demeure dans les valeurs acceptables pour une utilisation industrielle du site. Mais le doute persiste pour le sol de la commune en général, notamment pour celui des jardins ouvriers où la teneur en arsenic dépasse, selon l'Adisl, de 17 % le taux considéré comme « à risque pour l'utilisation de potagers » défini par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

Quant à la pollution de l'eau, certains détails fâchent. Eric des Courières réfute toute responsabilité de Rhodia dans la

pollution de l'Avène survenue en juillet 2007 (quelques animaux morts, une rivaine intoxiquée qui a porté plainte). Or un prélèvement analysé par La Drôme Laboratoire avait alors révélé la présence de 159 mg/l de trifluoroacétate de sodium liée aux activités de Rhodia, bien plus que le 0,1 mg/l estimé inoffensif pour l'environnement par l'Adisl. Rhodia travaille d'ailleurs sur une réduction des rejets de cette substance. Enfin, un rapport de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse de 2008 conclut que « les rejets en milieu naturel [d'Axens et Rhodia] sont fréquemment supérieurs aux normes autorisées ». Et la Drire, dans une étude récente, relève que l'Anias fait partie des deux « cours d'eau les plus impactés » de la région.

Il est certain que les pratiques du passé n'ont plus cours aujourd'hui. Rhodia et Axens ont investi en matière de sécurité et d'environnement (8 millions d'euros pour l'un depuis 2005, 11 millions pour l'autre depuis 2001). Et on ne voit plus d'agent de l'usine arpenter les rues le soir, pour vérifier qu'elles sont désertes avant un dégazage nocturne. Ni la chaussée recouverte d'une pellicule blanche au petit matin, comme se souvient un ex-Salindrois, Gilbert Degl'Innocenti : « Dans les années 1950, en allant au collège, je laissais des traces de pas dans la poudre. C'était de l'alumine qui s'était déposée pendant la nuit. »

Outre la bataille de chiffres et d'analyses, un argument revient sans cesse du côté des usines. En substance : ceux qui

critiquent crachent dans la soupe, ils sont nombreux à l'Adisl à y avoir travaillé et à jouir d'une belle retraite... Depuis que la fabrication de l'alumine métallurgique a pris fin à Salindres en 1984, supprimant 300 emplois, l'effectif global du site est aujourd'hui d'environ 500 personnes. Serge Gilles admet qu'il a bénéficié des avantages de l'entreprise : « des plus belles colonies de vacances de France, du stade, de l'école Pechiney, de la piscine, des fêtes, du cinéma », ou des fameuses Maisons-Moulées construites pour loger les ouvriers.

Aujourd'hui, l'Adisl a remporté une première manche puisque les commissaires enquêteurs ont rendu, le 1^{er} juin, un avis défavorable à l'installation de l'unité de traitement des déchets à Salindres. Notamment parce qu'« il demeure des incohérences et incertitudes quant à la pollution des sols et des eaux de surface sur le site choisi », du fait de sa proximité avec l'usine et la décharge. ●

Un site industriel à haut risque

Axens, filiale de l'Institut français du pétrole : fournisseur de produits et de services pour l'industrie des hydrocarbures. Classé Seveso 2 d'ici à la fin de l'année.

Rhodia : produits fluorés à destination de l'industrie pharmaceutique, notamment. Seveso 2.

GIE chimie Salindres : station d'épuration industrielle (50 % Rhodia, 50 % Axens).

Salindres compte huit autres installations classées pour la protection de l'environnement (fabrication de produits céramiques, métallurgie des métaux précieux, etc.)